

### **Mise à disposition du Document de référence 2010**

Société Générale informe le public que le Document de référence 2010 a été déposé à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 4 mars 2010.

Le Document de référence 2010 intègre :

- le Rapport financier annuel,
- le rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques ainsi que le rapport des Commissaires aux comptes y afférent,
- les informations relatives aux honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes.

Le Document de référence 2010 est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté dans l'espace Informations réglementées du site internet de la Société ([www.societegenerale.com](http://www.societegenerale.com) > Informations réglementées > Document de référence et actualisations – Rapport financier annuel) ainsi que sur le site internet de l'AMF.